



Modalités et délais d'accès

- Participer à une information collective
- Recrutement sur dossier et entretien individuel puis positionnement
- Délai d'accès : sous deux mois

Pré-requis

- Lire, compter, écrire

Public concerné

- Tout public correspondant aux critères de l'apprentissage

Durée

- 12 mois minimum

Rythme de l'alternance

- 17 à 23 semaines en centre de formation (595h à 805h)
- 32 à 35 semaines en entreprise (1120h à 1225h)

Coût de la formation

- Formation gratuite pour le jeune,
- Une partie des frais d'hébergement et de restauration reste à charge pour le jeune.
- Formation financée par les OPCO. (Prise en charge spécifique pour les entreprises du secteur public).

Rémunération

L'apprenti, comme tout salarié, reçoit un salaire déterminé en pourcentage du SMIC. Le montant, qui varie en fonction de l'âge de l'apprenti et de l'avancement dans le contrat, est fixé par décret.

Perspectives après cette formation

- Ouvrier paysagiste qualifié en entreprise de jardins et espaces verts
- Agent EV dans une collectivité
- Ouvrier d'entretien EV dans une entreprise privée
- Création d'entreprise
- Poursuites d'études : certificats de spécialisation, BP aménagements paysagers

Accessibilité handicap



Si situation d'handicap nous contacter

Objectifs de cette formation

Le cadre de vie des Français mérite des Experts !

- Se former aux pratiques professionnelles du métier de paysagiste : plantation, gazon, dallage, pavage, bois
- Acquérir de l'autonomie
- Utiliser le matériel et les techniques adaptés aux tâches variées de cette activité.

Contenu de la formation

Formation modulaire et individualisée, la conduite de la formation permet l'alternance de périodes en entreprises et une formation générale et scientifique sérieuse indispensable à l'insertion dans la vie active et la société.

Alternance d'1 à 2 semaines en centre et 2 à 3 semaines en entreprise.

Modules d'enseignement Généraux	Modules d'enseignement Professionnels
<ul style="list-style-type: none"> ○ Communiquer dans des situations de la vie professionnelle et sociale ○ Utiliser les mathématiques et l'outil informatique pour répondre à une demande ○ Argumenter ses choix 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Présenter le fonctionnement et l'environnement de l'entreprise ○ Techniques de création et d'entretien des espaces verts (végétalisation, maçonnerie décorative) ○ Entretien des espaces naturels ○ Utiliser les matériels et équipements de l'entreprise ○ Élaborer son projet professionnel

Moyens Pédagogiques

- Site de formation avec salle pédagogiques équipées des nouveaux moyens de communication (vidéo projection, IPAD).
- Parc paysager de 7 hectares
- Travaux pratiques sur terrain de TP avec matériel mis à disposition
- Responsable de la formation : anciens professionnels formateurs depuis plus de 10 ans

Modalité d'évaluation

- Formation sur 12 mois
- Evaluation en Unités Capitalisables (UC) au cours de la formation.